



LE PROJET.

● La Grande Ourse est une résidence de recherche, pensée et élaborée comme une master class proposée par les trois Écoles Nationales Supérieures d'Art, Bourges, Cergy, Dijon, le pôle graphisme de Chaumont, et le Parc Saint Léger-Centre d'art contemporain. ● Trois artistes issus des écoles partenaires, un théoricien et un graphiste émergents seront sélectionnés pour cette résidence de recherche qui se déroulera durant trois mois, de janvier à mars 2013, sur le site du Parc Saint Léger, centre d'art contemporain de Pougues-les-eaux. ● Par ce biais, La Grande Ourse souhaite renforcer

l'interaction entre recherche plastique, théorique et graphique. Pensée sur un mode expérimental, son ambition est de créer les conditions de développement d'axes de recherches personnelles dans un environnement collaboratif. La rencontre dans un même espace-temps d'une micro communauté issue de trois disciplines distinctes de la création contemporaine poursuit une logique de dissipation des frontières propre au champ de l'art afin de privilégier le partage de méthode, de recherche et de production. ● L'objectif de La Grande Ourse est à la fois d'œuvrer

à la professionnalisation de jeunes acteurs de la sphère artistique contemporaine et de créer un espace commun de réflexion et de discours sur les pratiques artistiques actuelles.

LE PROCESSUS.

● Pendant la résidence, des chercheurs (artistes, théoriciens, graphistes) issus des trois écoles partenaires et du pôle graphisme de Chaumont viendront tous les 15 jours rencontrer les résidents. Ces rendez-vous, rythmés par des présentations critiques des productions réalisées entre deux rencontres, seront l'occasion de générer des propositions collectives. ● Au terme de cette période, un objet éditorial, territoire

commun aux résidents, sera réalisé. Cet objet collectif, pensé et élaboré pendant la résidence, et nourri par les rendez-vous bi-mensuels successifs, constituera un espace d'échange des positions artistiques de chacun, de convergence des réflexions conduites en commun, de questionnements et de dialogue de leur recherche et de leur pratique. ● Quelle que soit sa forme, espace d'exposition, journal de bord, album de famille, manuel d'histoire, cet objet collectif s'inscrira au croisement de la théorie et de la pratique, des arts visuels et des arts appliqués, de l'art et de sa transmission.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL.

● Chaque résident reçoit une bourse de 3000 euros. Cette bourse comprend les frais de subsistance, de recherche et production, et les frais de transports. ● Les résidents-chercheurs sont logés dans les quatre appartements du Parc Saint Léger. Un atelier est mis à disposition ainsi que tous les moyens techniques et logistiques du Centre d'art. ● Un budget spécifique est alloué à la production de l'édition.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ.

● L'appel à candidature est ouvert aux jeunes graphistes détenteurs d'un DNSAA ou d'un DNSEP et ayant terminé leur cursus depuis cinq ans maximum. Les étudiants qui obtiendront leur diplôme en juin 2012 sont donc éligibles au programme.

LE DOSSIER.

● Le dossier de candidature devra comporter : un CV ; un dossier artistique et une lettre de motivation indiquant notamment l'intérêt pour la collaboration avec d'autres personnes et d'autres champs disciplinaire ; le projet personnel et les axes de recherche que le résident souhaite développer pendant sa résidence. ● Si vous souhaitez le retour de votre dossier, veuillez nous envoyer une enveloppe à votre nom et adresse, correctement affranchie et au bon format. Aucun dossier ne sera renvoyé sans enveloppe au tarif en vigueur.

LE CALENDRIER.

● Date limite de candidature pour la présélection : vendredi 13 juillet 2012. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leur projet devant un jury les 10 & 11 octobre 2012. La résidence aura lieu du 9 janvier au 6 avril 2013.